

**Batt Audit**  
181 rue La Fayette  
75010 Paris

**Grant Thornton**  
Membre de Grant Thornton International  
29 rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine

**TRANSITION EVERGREEN SA**

Société anonyme  
6 Square de l'opéra Louis Jouvet  
75009 Paris

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

---

## TRANSITION EVERGREEN

6, square de l'Opéra Louis-Jouvet  
75009 Paris

A l'assemblée générale de la société Transition Evergreen,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale de la société Transition Evergreen, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Transition Evergreen relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et, notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.

#### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les paragraphes « Continuité d'exploitation » et « Evénements postérieurs à la clôture » de l'annexe aux comptes annuels qui expose les hypothèses qui sous-tendent le principe de continuité d'exploitation.

#### **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Valeur nette des titres de participation et créances rattachées**

#### Risque identifié :

L'activité de la société étant d'investir dans des participations, celle-ci est exposée à la variation de valeur des titres détenus.

Au 31 décembre 2022, les titres de participation et les créances rattachées sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable respectivement de 55,8 M€ et 17,2 M€. Les titres de participations sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et les créances rattachées à leur valeur nominale. Lorsque la valeur d'inventaire de chaque titre de participation ou des créances rattachées est inférieure à sa valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est comptabilisée à hauteur de la différence. La valeur d'inventaire de ces titres et créances repose sur des modèles d'évaluation complexes et requiert l'exercice du jugement de la direction.

Compte tenu de leurs importances significatives dans les comptes de la société, de la complexité des modèles utilisés, de leur sensibilité aux variations de données, aux hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations et du jugement nécessaire à l'appréciation de la valeur d'inventaire, nous avons considéré la valorisation de ces actifs comme un point clé de l'audit présentant un risque d'anomalies significatives.

#### Notre approche d'audit :

Notre approche d'audit repose sur la revue des procédures de valorisation de la société de gestion Aqua Asset Management et de leur correcte application au 31 décembre 2022. Nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance des procédures de valorisation de la société de gestion Aqua Assets Management et de revue par la direction de la société et à s'assurer de leur correcte mise en œuvre ;
- Vérifier la permanence et la pertinence des méthodes de valorisation et apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues ;
- Vérifier, sur la base de tests, les données de base utilisées pour produire les valorisations et l'exactitude des calculs arithmétiques ;
- Apprécier la compétence et l'indépendance de l'expert externe en évaluation, la société Sorgem, ainsi que la nature et l'étendue des travaux réalisés par ce dernier ;
- Identifier et apprécier les divergences entre les valorisations arrêtées par le comité de valorisation de la société de gestion Aqua Assets Management et celles issues du rapport de la société Sorgem.

Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations présentées dans la note « Titres de participations » de l'annexe aux comptes annuels.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

**Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

**Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L. 22-10-10 et L. 22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

**Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

**Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires**

**Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel**

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre Société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux

**Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Transition Evergreen par l'assemblée générale du 21 juin 2021 pour le cabinet Grant Thornton et du 23 juin 2020 pour le cabinet Batt Audit.

Au 31 décembre 2022, le cabinet Grant Thornton était dans la 2<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet Batt Audit dans la 3<sup>ème</sup> année.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### *Objectif et démarche d'audit*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

#### *Rapport au comité d'audit*

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris et Neuilly-sur-Seine, le 29 avril 2023

**Batt Audit**

Jehanne Garrait  
Associée

**Grant Thornton**

Membre français de Grant Thornton  
International

Laurent Bouby  
Associé

**Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
<b>ACTIF</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement	250 000	196 378	53 622	103 622
Concessions, brevets et droits assimilés	30 572	18 424	12 148	16 408
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	3 190	2 474	716	1 362
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	74 334 009	1 385 349	72 948 661	67 132 808
Autres titres immobilisés	250 030		250 030	250 030
Prêts	11 251		11 251	11 224
Autres immobilisations financières	921 179	736 537	184 643	278 545
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>75 800 231</b>	<b>2 339 161</b>	<b>73 461 070</b>	<b>67 794 000</b>
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	2 470 203	20 000	2 450 203	2 441 916
Fournisseurs débiteurs	47 075		47 075	16 502
Personnel	1 961		1 961	1 284
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	23 744		23 744	336 789
Autres créances	2 034 562		2 034 562	2 700 733
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement	54 931		54 931	20 234
Disponibilités	849 916		849 916	100 265
Charges constatées d'avance	78 930		78 930	1 052
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>5 561 321</b>	<b>20 000</b>	<b>5 541 321</b>	<b>5 618 775</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	329 412		329 412	228 756
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>329 412</b>		<b>329 412</b>	<b>228 756</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>81 690 964</b>	<b>2 359 161</b>	<b>79 331 802</b>	<b>73 641 531</b>

**Bilan**

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	20 085 730	17 749 021
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	49 982 866	40 039 224
Réserve légale	105 000	105 000
Réserves réglementées	223 142	223 142
Report à nouveau	-13 375 628	-1 269 382
Résultat de l'exercice	-4 263 603	-12 106 246
Provisions réglementées	23 325	1 737
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>52 780 832</b>	<b>44 742 497</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Autres emprunts obligataires	17 070 803	11 960 416
<i>Découverts et concours bancaires</i>	<i>4 157</i>	<i>4 688</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	4 157	4 688
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	2 200 903	9 800 383
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 133 549	3 345 097
<i>Personnel</i>	<i>55 938</i>	
<i>Organismes sociaux</i>	<i>50 622</i>	<i>10 707</i>
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	<i>404 718</i>	<i>697 750</i>
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	<i>27 743</i>	<i>526</i>
Dettes fiscales et sociales	539 021	708 983
Autres dettes	1 601 723	3 079 469
Produits constatés d'avance	815	
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>26 550 970</b>	<b>28 899 034</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>79 331 802</b>	<b>73 641 531</b>





## Compte de Résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS</b>				
Production vendue	11 183	1 082 321	-1 071 139	-98,97
Subventions d'exploitation		6 667	-6 667	-100,00
Autres produits	35	335 457	-335 422	-99,99
<b>Total</b>	<b>11 218</b>	<b>1 424 445</b>	<b>-1 413 227</b>	<b>-99,21</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp;</b>				
Autres achats & charges externes	6 888 951	6 517 969	370 982	5,69
<b>Total</b>	<b>6 888 951</b>	<b>6 517 969</b>	<b>370 982</b>	<b>5,69</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>-6 877 733</b>	<b>-5 093 525</b>	<b>-1 784 209</b>	<b>35,03</b>
<b>CHARGES</b>				
Impôts, taxes et vers. assim.	23 484	7 636	15 849	207,56
Salaires et Traitements	138 600	208 841	-70 241	-33,63
Charges sociales	91 392	55 041	36 351	66,04
Amortissements et provisions	311 064	467 127	-156 063	-33,41
Autres charges	104 353	88 041	16 312	18,53
<b>Total</b>	<b>668 893</b>	<b>826 686</b>	<b>-157 793</b>	<b>-19,09</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-7 546 626</b>	<b>-5 920 210</b>	<b>-1 626 416</b>	<b>27,47</b>
Produits financiers	4 669 755	337 615	4 332 141	NS
Charges financières	1 323 453	6 689 626	-5 366 174	-80,22
<b>Résultat financier</b>	<b>3 346 303</b>	<b>-6 352 011</b>	<b>9 698 314</b>	<b>-152,68</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-4 200 323</b>	<b>-12 272 222</b>	<b>8 071 899</b>	<b>-65,77</b>
Produits exceptionnels	14 100	4 321 745	-4 307 645	-99,67
Charges exceptionnelles	77 380	4 155 769	-4 078 389	-98,14
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-63 280</b>	<b>165 976</b>	<b>-229 256</b>	<b>-138,13</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-4 263 603</b>	<b>-12 106 246</b>	<b>7 842 643</b>	<b>-64,78</b>

## *ANNEXE*



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA TRANSITION EVERGREEN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 79 331 802 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 4 263 603 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- \* Matériel de bureau : 3 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

### Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conformément aux pratiques de marché, Aqua Asset Management fait réaliser une revue indépendante de ses évaluations par la société Sorgem Evaluation.

La revue réalisée par Sorgem Evaluation, vise à établir si les valorisations effectuées sont justifiées par rapport à des évaluations de sociétés réalisées en conformité avec les directives de l'International Private Equity and Venture Capital Valuation (IPEV).

Les méthodes d'évaluation appliquées sont les suivantes :

Actualisation des flux de trésorerie futurs : cette méthode consiste à déterminer la valeur actuelle des flux de trésorerie qu'une société dégagera dans le futur. Les projections de cash-flow établies en relation avec le management de l'entreprise intègrent une analyse critique du plan d'affaires de ces sociétés. Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital, qui représente le coût de la dette de l'entreprise et le coût théorique des capitaux propres estimés, pondérés par le poids de chacune de ces deux composantes dans le financement de la société. Les taux d'actualisation sont compris entre 8% et 15% et les taux de croissance à long terme sont compris entre 1,5% et 2%.

Valeur de transaction : cette méthode consiste à tenir compte des transactions récentes réalisées avec des tiers sur le capital de la participation.

Méthode des comparables sectoriels : cette méthode consiste à appliquer des multiples de valorisation à la société évaluée par comparaison à ceux d'un échantillon de sociétés cédées dans le même secteur d'activité ou similaire. La moyenne de l'échantillon constitue alors une base de valorisation applicable à la société évaluée.

Méthode des comparables boursiers : cette méthode consiste à appliquer des multiples de valorisation à la société évaluée par comparaison à ceux d'un échantillon de sociétés cotées du même secteur d'activité ou similaire. La moyenne de l'échantillon constitue alors une base de valorisation applicable à la société évaluée.



## *Règles et méthodes comptables*

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

L'année 2022 a été marquée par plusieurs événements majeurs :

1) Sur l'année 2022, l'ANR par action a augmenté de 17,35 %. Pour mémoire, Transition Evergreen est un « Autre FIA » constitué sous forme de société anonyme dont les actions sont admises à un marché réglementé depuis le 21 Juin 2021 ;

2) Le renforcement des fonds propres de Transition Evergreen par la réalisation de deux placements privés comme suit :

a. Une augmentation de capital en numéraire dans le cadre d'un placement privé de 3,4 M€ (dont 625 K€ par compensation de créances)

Cette opération a été réalisée par émission de 1.130.003 actions nouvelles de 0,50 € de valeur nominale chacune, au prix de 3 € par action nouvelle, avec suppression du droit préférentiel de souscription (DPS) conformément aux dispositions de l'article L. 225-136 du Code de commerce et dans le cadre d'une offre visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier auprès d'un cercle restreint d'investisseurs.

Elle a été décidée par le Directeur Général le 23 février 2022 en vertu de la 12ème résolution de l'assemblée générale mixte de la Société en date du 21 juin 2021 et de la subdélégation de compétence qui lui a été conférée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 2 février 2022.

Il est précisé que 921.669 actions nouvelles ont été souscrites en espèces, pour un montant total de 2.765.007 €, et 208.334 actions nouvelles ont été souscrites par voie de compensation de créances pour un montant total de 625.002 € par FCOMI L Global Capital, actionnaire existant.

b. Une augmentation de capital dans le cadre d'un placement privé de 9,7 M€ (dont 6,2 M€ en espèces)

Cette opération a été réalisée par émission de 3.233.329 actions nouvelles de 0,50 € de valeur nominale chacune, au prix de 3 € par action nouvelle, avec suppression du droit préférentiel de souscription (DPS) conformément aux dispositions de l'article L. 225-136 du Code de commerce et dans le cadre d'une offre visée au 1° de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier auprès d'un cercle restreint d'investisseurs.

Elle a été décidée par le Directeur Général le 30 novembre 2022 en vertu de la 13ème résolution de l'Assemblée Générale mixte de la Société en date du 23 juin 2022 et de la subdélégation de compétence qui lui a été conférée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 25 novembre 2022.

Il est précisé que 2.050.000 actions nouvelles ont été souscrites en espèces, pour un montant total de 6,2 M€ (dont 1.666.667 actions nouvelles souscrites par le Crédit Agricole Normandie Seine Participation pour un montant de 5 M€), et 1.183.329 actions nouvelles ont été souscrites par voie de compensation de créances pour un montant total de 3,5 M€ par une dizaine d'investisseurs (à savoir Aecsalians, H2O Participations (Vesta), Maillard Paysage, Patrimoine, Piloteus SAS, Quesnay Investissements, SC du Parc, Steinmann Management Développement, Trafinance et WF Estate).

Plus particulièrement, cette dernière augmentation au capital a été l'occasion d'accueillir, à travers le Crédit Agricole Normandie Seine, un investisseur institutionnel avec des horizons d'investissement en phase avec la stratégie de Transition Evergreen.

3) Le renforcement des ressources financières de Transition Evergreen via plusieurs émissions obligataires comme suit :

a. La souscription d'une troisième tranche d'OS 5, d'un montant total de 1,3 M€ d'une durée de 24 mois au taux de 5,5% par an.

b. Une émission obligataire de 3 M€, réalisée via la plateforme de financement participatif Vatel Direct et clôturée le 1er avril 2022

Cette opération, réalisée par l'intermédiaire de Vatel Direct, la plateforme de financement participatif obligataire de Vatel Capital, a pris la forme d'une émission d'obligations simples, à remboursement in fine, d'un montant principal de 3,0 M€ d'une durée de 18 mois venant à échéance le 6 octobre 2023. Ces obligations portent intérêt au taux de 5,50% l'an.



## Faits caractéristiques

c. Une émission obligataire de près de 3M€

Le 31 juillet 2022, la Société a émis un emprunt obligataire pour un montant de 2.975.000 € d'une durée de 24 mois au taux de 5,5% par an.

En outre, Transition Evergreen a continué à accompagner ses principales participations existantes telles que Evergaz ou C4 (Biogaz), Safra SA (mobilité décarbonée hydrogène), EverWatt (autoconsommation solaire et hydrogène vert) et Everwood (gestion d'actifs forestiers). La société La Paper Factory (emballages éco-produits et éco-conçus) a fortement accéléré sa croissance et va devenir à son tour une participation importante de Transition Evergreen.

Les principales opérations réalisées au cours de la période close le 31 décembre 2022 et relatives au portefeuille d'investissements se résument comme suit :

- Keiryō (ex Green H2 Partenaires) : Souscription à hauteur de 50% et pour un montant de 13 milliers d'euros au capital de cette société créée sur la période en partenariat avec le fonds Transition Hydrogène.
- Safra SA : Souscription à l'augmentation de capital de SAFRA SA du 20 janvier 2022 pour un montant de 200 milliers d'euros portant la participation directe dans cette société de 17,70 % à 16,18 %.
- 3 E Biogas : Cession de 14 100 titres 3 E BIOGAS SAS à Evergaz SA pour leur valeur nominale de 14 milliers d'euros portant la participation dans 3 E BIOGAS de 50,1 % à 36 %.
- Everwood : Le % d'intérêt dans Everwood est passé de 87,86 % à 78,47% au cours de la période consécutivement à une augmentation de capital d'Everwood à laquelle Transition Evergreen n'a pas souscrit.
- Everwatt : Le pourcentage d'intérêt dans Everwatt est passé de 71,94 % à 71,49% au cours de la période consécutivement à une augmentation de capital d'Everwatt à laquelle Transition Evergreen n'a pas souscrit.

Plan d'attribution d'actions gratuites

310 087 actions gratuites attribués en date du 3 décembre 2019 à des salariés et des mandataires sociaux ont été intégralement libérées en date du 7 janvier 2022.

Aucun autre plan d'attribution n'a été décidé en date du 31 décembre 2022.

Continuité d'exploitation

Transition Evergreen S.A a analysé son risque de liquidité à un horizon de 12 mois.

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis selon le principe de continuité exploitation au regard :

- De l'émission de deux emprunts obligataires simples, le premier pour un montant de 3.700 K€ en date du 25 février 2023 et le second de 1.300 K€ en date du 31 mars 2023 ;
- De l'engagement reçu de la société Financière Evergreen de réaliser en fonction des besoins de la Société un apport en compte courant complémentaire dans la limite de 12 M€ déployé à hauteur de 1 M€ au 31 décembre 2022 ;
- D'une nouvelle levée de fonds envisagée d'ici le 30 septembre 2023 d'un montant compris entre 8 M€ et 12 M€.

Par conséquent, et sous réserve de la bonne réalisation des projets de financement évoqués, le Conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 en considérant qu'il n'existait pas d'incertitude significative sur la continuité d'exploitation.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement	250 000			250 000
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	30 572			30 572
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>280 572</b>			<b>280 572</b>
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagement divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 190			3 190
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 190</b>			<b>3 190</b>
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	72 429 156	1 918 953	14 100	74 334 009
– Autres titres immobilisés	250 030			250 030
– Prêts et autres immobilisations financières	1 181 834	11 251	260 655	932 431
<b>Immobilisations financières</b>	<b>73 861 020</b>	<b>1 930 204</b>	<b>274 755</b>	<b>75 516 470</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>74 144 782</b>	<b>1 930 204</b>	<b>274 755</b>	<b>75 800 231</b>





## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			1 930 204	1 930 204
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>			<b>1 930 204</b>	<b>1 930 204</b>
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			274 755	274 755
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>			<b>274 755</b>	<b>274 755</b>

### Immobilisations incorporelles

#### Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	53 622	20,00
<b>Total</b>	<b>53 622</b>	

Frais d'augmentation de capital amortis sur 5 ans

## Notes sur le bilan

### Immobilisations financières

#### Obligations Natureo :

La Société a souscrit pour 250 K€ d'obligations convertibles en actions (« OCA ») émises par la société Natureo Finance soit 7 083 OCA émises au prix unitaire de 35,30 € à échéance 30 juin 2023 et au taux d'intérêt de 4%.

### Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
– Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS AQUA	116		100,00	26 288	24 903	4 659				
SAS EVERWOOD	4 198		78,47	14 431	14 431	270				
SASU SAFRA PARTICIPATIONS	1	-152	100,00	1	1				-173	
SAS EVERWATT	834		71,49	6 426	6 426	4 690				
– Participations (détenues entre 10 et 50%)										
BOREA	76		29,97	155	155					
SAFRA SA	1 516	-8 417	33,01	7 602	7 602	2 000		13 007	-13 045	
VALPORTE HOLDING	320	1 003	31,80	1 018	1 018			628	78	
LA PAPER FACTORY	102		33,56	1 208	1 208					
KEIRYO	25	-96	50,00	13	13	500			-96	
3 E BIOGAS	100		36,00	36	36	4 479				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
– Autres filiales françaises										
– Autres filiales étrangères										
– Autres participations françaises										
– Autres participations étrangères										

Les chiffres d'affaires et résultats nets des filiales et participations ne sont pas définitifs à la date d'arrêt des comptes de Transition Evergreen.

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement	146 378	50 000		196 378
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 164	4 260		18 424
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>160 541</b>	<b>54 260</b>		<b>214 802</b>
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 827	647		2 474
– Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 827</b>	<b>647</b>		<b>2 474</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>162 369</b>	<b>54 907</b>		<b>217 276</b>



## Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
<i>Ventilation des dotations</i>			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	54 260	647	54 907
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>54 260</b>	<b>647</b>	<b>54 907</b>
<i>Ventilation des diminutions</i>			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés			
Eléments mis hors service			
<b>Diminutions de l'exercice</b>			

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 22 744 673 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations	17 155 768		17 155 768
Prêts	11 251	11 251	
Autres	921 179		921 179
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 470 203	2 470 203	
Autres	2 107 341	2 107 341	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	78 930	78 930	
<b>Total</b>	<b>22 744 673</b>	<b>4 667 725</b>	<b>18 076 947</b>
Prêts accordés en cours d'exercice	10 027		
Prêts récupérés en cours d'exercice	10 000		

### Produits à recevoir

	Montant
INT. COURUS S/ CREANCES RATTACHEES	555 929
INTERETS COURUS SUR PRETS	11 251
FOURNISSEURS – RRR À OBTENIR	13 900
DIVERS – PRODUITS À RECEVOIR	43 992
<b>Total</b>	<b>625 072</b>

### Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière du portefeuille se monte à 55 962 euros pour une valeur comptable de 54 931 euros. Le montant des plus-value latentes s'élève à 1 032 euros.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :



## Notes sur le bilan

	Valeur historique	Valeur liquidative	Gains latents	Pertes latentes
Transition Evergreen (KEPLER)	54 931	55 962	1 032	
<b>TOTAL</b>	<b>54 931</b>	<b>55 962</b>	<b>1 032</b>	

La méthode d'évaluation est le premier entré premier sorti.

### Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	6 188 413		4 066 528	2 121 885
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	20 290		290	20 000
<b>Total</b>	<b>6 208 704</b>		<b>4 066 818</b>	<b>2 141 885</b>
<i>Répartition des dotations et reprises</i>				
Exploitation				
Financières			4 066 818	
Exceptionnelles				

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 085 730,00 euros décomposé en 40 171 460 titres d'une valeur nominale de 0,50 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	35 498 041	0,50
Titres émis pendant l'exercice	4 673 419	0,50
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	40 171 460	0,50

Les fonds propres de Transition Evergreen ont été renforcés par la réalisation de deux placements privés évoqués dans le paragraphe "Autres éléments significatifs".

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 23/06/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-1 269 382
Résultat de l'exercice précédent	-12 106 246
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>-13 375 628</b>
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-13 375 628
<b>Total des affectations</b>	<b>-13 375 628</b>

Les frais d'augmentation de capital d'un montant total de 810 K€ ont été imputés sur la prime d'émission.

## Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	17 749 021		2 336 710		20 085 730
Primes d'émission	40 039 224		9 943 641		49 982 866
Réserve légale	105 000				105 000
Réserves réglementées	223 142				223 142
Report à Nouveau	-1 269 382	-12 106 246			-13 375 628
Résultat de l'exercice	-12 106 246	12 106 246		4 263 603	-4 263 603
Provisions réglementées	1 737		21 588		23 325
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>44 742 497</b>		<b>12 301 939</b>	<b>4 263 603</b>	<b>52 780 832</b>

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 737	21 588		23 325
Prêts d'installation				
Autres provisions				
<b>Total</b>	<b>1 737</b>	<b>21 588</b>		<b>23 325</b>
<i>Répartition des dotations et reprises</i>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		21 588		



## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 26 550 970 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)	17 070 803	12 658 868	4 411 935	
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	4 157	4 157		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 133 549	5 133 549		
Dettes fiscales et sociales	539 021	539 021		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 802 626	3 802 626		
Produits constatés d'avance	815	815		
<b>Total</b>	<b>26 550 970</b>	<b>22 139 035</b>	<b>4 411 935</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	7 275 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 139 998			
(**) Dont envers les associés	2 200 903			



## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	3 789 124
INT.COURUS S/AUT.EMP.OBLIGATAIRES	350 803
INTERETS COURUS A PAYER	4 139
INTÉRÊTS COURUS C/C CRÉDITEUR HORS	76 798
INTÉRÊTS COURUS C/C CRÉDITEUR GROUP	35 140
PERSONNEL – AUTRES CHARGES À PAYER	55 938
CHARGES SOCIALES – CHARGES À PAYER	11 922
TAXE D APPRENTISSAGE	133
FORMATION CONTINUE	37
ETAT – AUTRES CHARGES À PAYER	7 342
<b>Total</b>	<b>4 331 376</b>

### Autres informations

#### Actions propres

En compte 2771 ou 2772 à la date de clôture de l'exercice :

- En nombre : 65 015
- En valeur : 921 179 euros
- Montant de la dépréciation : 736 537 euros
- Dépréciation qui serait constatée en application des règles d'évaluation pour les titres immobilisés.

En compte 502 à la date de clôture de l'exercice :

- En nombre : 19 705
- En valeur : 54 931 euros

#### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	78 930		
<b>Total</b>	<b>78 930</b>		



## Notes sur le bilan

### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	815		
<b>Total</b>	<b>815</b>		



## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	11 183		11 183
<b>TOTAL</b>	<b>11 183</b>		<b>11 183</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Régularisations fiscales et sociales	40 548	
<b>Total</b>	<b>40 548</b>	

## Notes sur le compte de résultat

### Résultat financier

	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers de participation	586 306	111 922
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	10 027	11 224
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge	4 066 818	214 469
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	6 603	
<b>Total des produits financiers</b>	<b>4 669 755</b>	<b>337 615</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		5 296 639
Intérêts et charges assimilés	1 318 059	1 392 987
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 393	
<b>Total des charges financières</b>	<b>1 323 453</b>	<b>6 689 626</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>3 346 303</b>	<b>-6 352 011</b>

Les produits financiers sont constitués :

- Des revenus des obligations : les intérêts des obligations souscrites sont comptabilisés en résultat au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.
- Des revenus des avances en comptes courants : les intérêts des avances en comptes courants accordées par la société sont comptabilisés en résultat au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.
- De reprise de provisions pour dépréciation des titres de participations.

Les charges financières sont constituées :

- Des intérêts versés aux actionnaires à la suite de leurs avances en comptes courants et aux obligataires.

### Parties liées

#### Liste des transactions significatives

Transactions effectuées avec des parties liées :

- Commissions de gestion avec Aqua Asset Management pour un montant de 1 999 847 euros
- Commission de surperformance avec Aqua Asset Management pour un montant de 3 551 000 euros
- Refacturation de prestataires avec Aqua Asset Management pour un montant de 36 000 euros

## Notes sur le compte de résultat

### Résultat exceptionnel

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 100	4 321 745
Reprises sur provisions et transferts de charge		
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>14 100</b>	<b>4 321 745</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	41 692	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	14 100	4 154 679
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	21 588	1 089
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>77 380</b>	<b>4 155 769</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-63 280</b>	<b>165 976</b>

### Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 144	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	14 100	
Amortissements dérogatoires	21 588	
Produits des cessions d'éléments d'actif		14 100
Charges sur exercices antérieurs	40 548	
<b>TOTAL</b>	<b>77 380</b>	<b>14 100</b>

## *Autres informations*

### Evènements postérieurs à la clôture

Sur le plan du financement, Transition Evergreen a procédé à de nouvelles opérations, à savoir une émission obligataire de 3,7 M€ clôturée le 25 janvier 2023 et complétée d'une émission obligataire de 1,3 M€ clôturée le 31 mars 2023.

Le Document d'Enregistrement Universel au titre de l'exercice 2021 de la Société a été enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 9 février 2023, sous le numéro R. 23-004.

Pour mémoire, par contrat en date du 17 août 2022, modifié par avenant en date du 15 février 2023, la Société a confié à la société Kepler Cheuvreux la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires admises aux négociations sur Euronext Paris. En date du 15 février 2023, la Société a augmenté les moyens affectés au contrat de liquidité de 50.000 €.

Par ailleurs, depuis la clôture de l'exercice 2022, les sociétés constituant le portefeuille de Transition Evergreen ont connu des évolutions notables :

- EverWatt et la Compagnie de Phalsbourg, une des principales foncières privées françaises, ont conclu un partenariat pour développer le premier projet d'autoconsommation sur un village de marques en région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce projet prévoit le déploiement de plus de 10 000m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur les toitures et en ombrières de parking, permettant la production de 2,27 GWh annuels d'électricité verte. La production sera entièrement autoconsommée par le centre commercial et répartie entre les parties communes, les bornes de recharge électrique et certaines enseignes. Cette opération est illustrative du positionnement d'EverWatt de se positionner comme acteur de référence de l'autoconsommation en tant que producteur d'énergie indépendant et comme développeur pour compte de tiers.

- Toujours parmi les filiales d'EverWatt, la société Selfee, fournisseur, agrégateur et responsable d'équilibre pour l'électricité produite et consommée sur les territoires des collectivités, a levé 11 M€ auprès de ses actionnaires historiques, à savoir EverWatt et le Crédit Agricole Normandie Seine, ainsi qu'auprès de la nouvelle entité Crédit Agricole Transitions et Energies qui intègre le capital. C'est la première prise de participation pour cette structure qui a vocation à faire de la banque française un producteur d'énergie.

- Dans l'hydrogène, la société Green H2 Partenaires se structure et a été rebaptisée Keiryo. Keiryo se positionne comme un intégrateur de systèmes complexes constitués autour de l'hydrogène rassemblant l'expertise financière et d'ingénierie pour permettre l'émergence de projets d'écosystèmes hydrogène verts et à faible teneur en carbone pour la mobilité et les usages industriels. La société cherche notamment à mettre en valeur les synergies existantes ou à créer entre des participations directes ou des partenaires (existants ou à construire).

- Everwood est entré en négociation exclusive pour l'acquisition d'un acteur international de premier plan de la gestion forestière et ce dans le but de consolider le deuxième pilier de sa stratégie construite autour de la gestion durable du patrimoine naturel.

### Informations sur les dirigeants

#### Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les rémunérations des membres des organes d'administration ont représenté un montant de 103 438 euros. Les rémunérations des membres des organes de direction ont représenté un montant de 138 600 euros.



## *Autres informations*

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	33 604
Engagements de crédit-bail immobilier	
<b>Partage dérogatoire de valeur</b>	500 000
Autres engagements donnés	500 000
<b>Total</b>	<b>533 604</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

En date du 28 décembre 2020, un engagement de partage de valeur à percevoir lors de la cession de titres de la société Everwatt SAS a été consenti par la société Plantin Participations pour un montant de 500 K€ et pour une durée de 4 ans à compter de cette date.



## Autres informations

### Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				50 500	50 500
Cumul exercices antérieurs				17 360	17 360
Dotations de l'exercice				12 625	12 625
Amortissements				29 985	29 985
Cumul exercices antérieurs				13 487	13 487
Exercice				9 520	9 520
Redevances payées				23 008	23 008
A un an au plus				5 554	5 554
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				5 554	5 554
A un an au plus				28 050	28 050
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				28 050	28 050
Montant pris en charge dans l'exercice				9 520	9 520